Cercle d'histoire d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs

Geschied- en heemkundige kring van Ukkel en omgeving

UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Mars — Maart 1994

Numéro 150

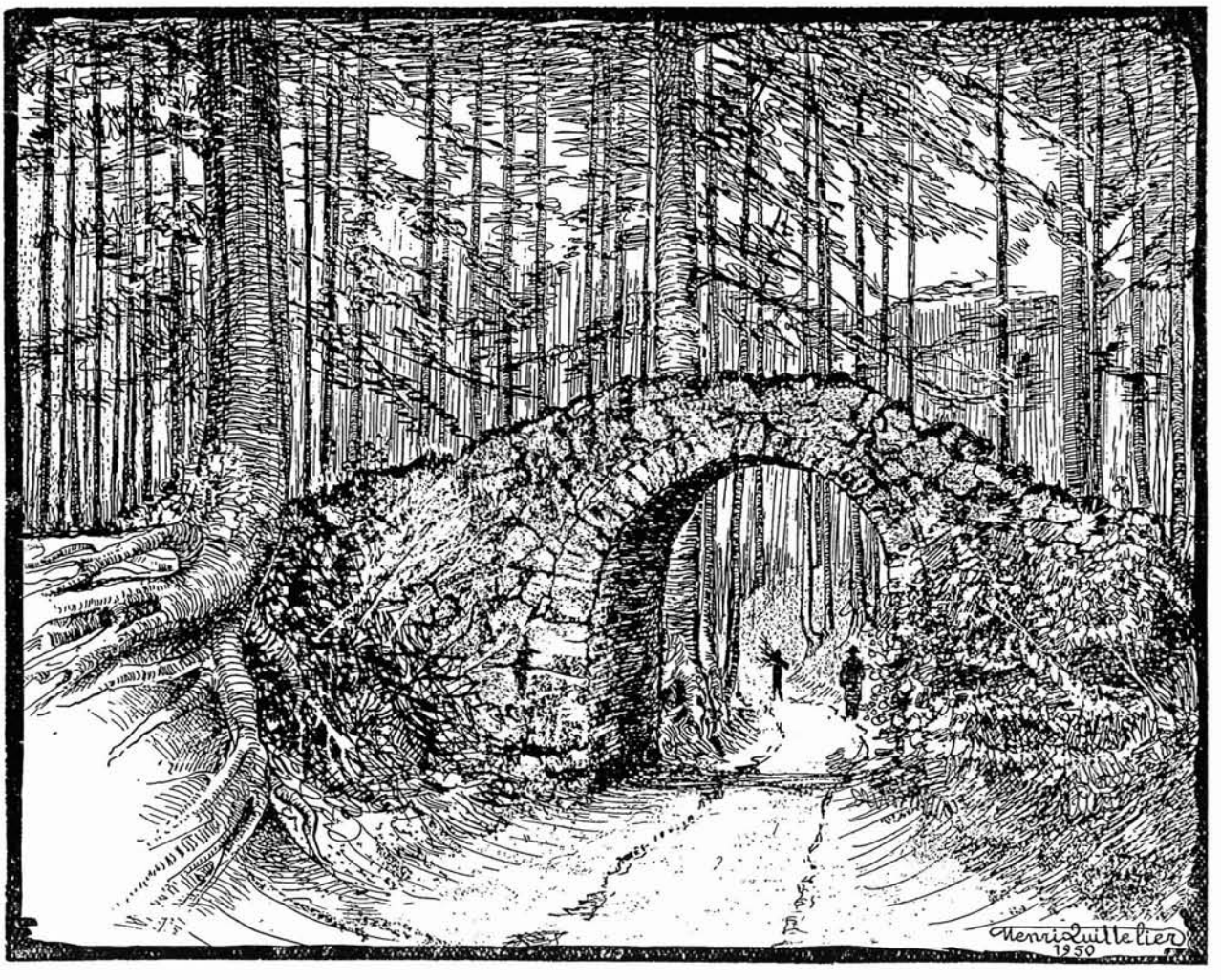

UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire,
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
Rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30
mars 1994 - n° 150

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat 9
1180 Brussel
Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30
maart 1994 - nr 150

SOMMAIRE - INHOUD

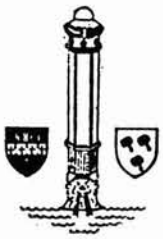

A propos d'Arthur Douhaerdt — par Sander Pierron — p. 2
Types de Saint-Job — par Louis Warzée — p. 5
Ukkelse folklore:Greef van Halfvasten — door Robert Boschloos — p. 6
Chemins et sentiers piétonniers(IV)-Le Crabbegat — par Jean M. Pierrard — p. 8
Glané dans nos archives-Actes peu connus relatifs à Drogenbos — par H. de Pinchart — p. 11

LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

La chasse en forêt de Soignes — par Michel Maziers — p. 14
Barak nr 30(XII) — door J. Vanden Brouck — p. 20

En couverture: pont avenue Paul Stroobant par Henri Quittelier

Publié avec le soutien de la Communauté Française de Belgique-services de l'Education permanente et du Patrimoine Culturel, de la province de Brabant et de la commune d'Uccle.

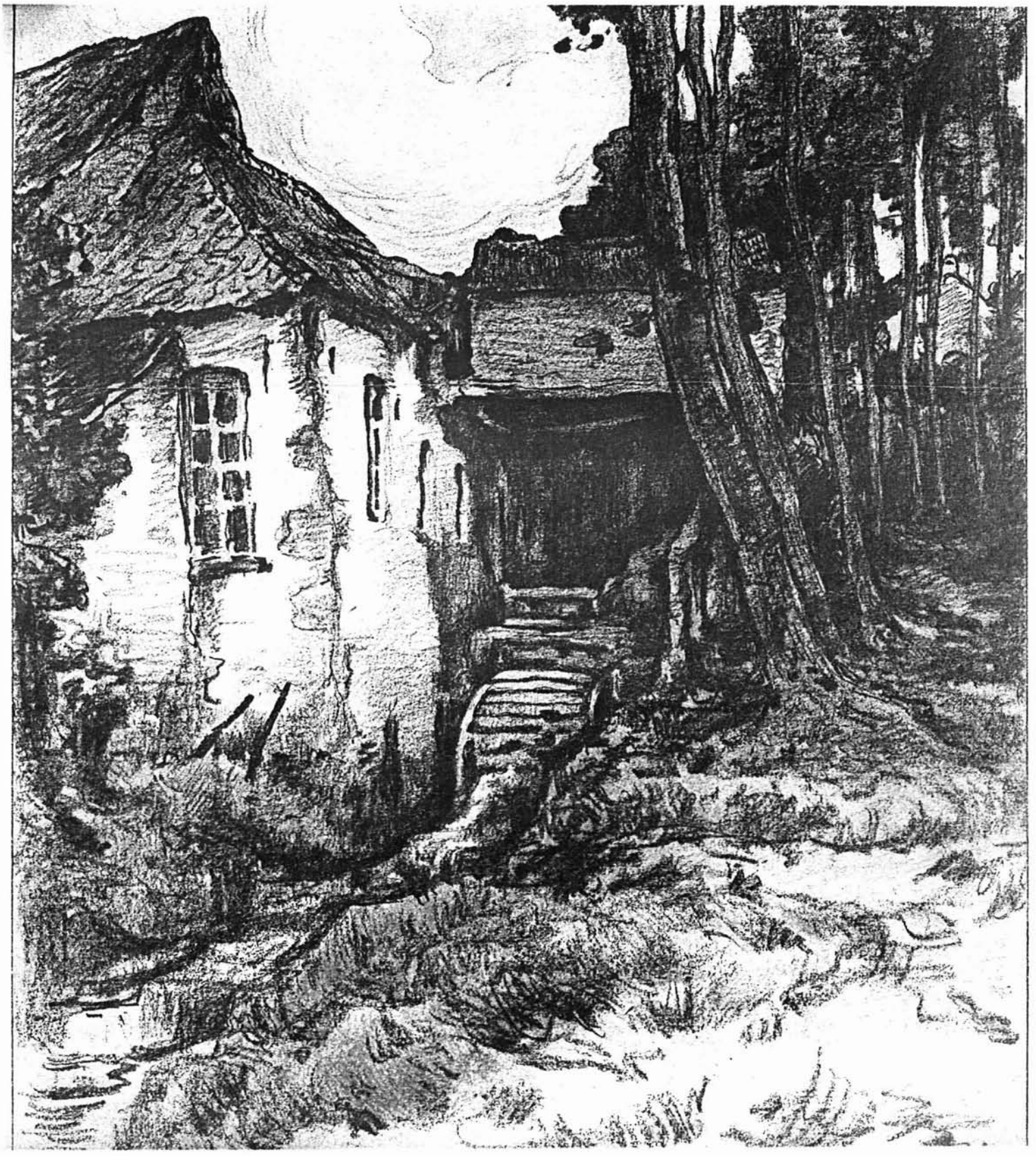

Le moulin du Papenkasteel

A PROPOS D'ARTHUR DOUHAERDT.

Grace à l'obligeance de M. Jean Van Kalk, nous publions ci-joint une reproduction agrandie de la lithographie d'Arthur Douhaerdt, représentant le moulin du Papenkasteel qui figurait dans notre précédent bulletin.

M. Van Kalk a bien voulu également nous transmettre divers documents concernant cet artiste; nous l'en remercions vivement.

+

+ +

Né à Saint-Gilles en 1871, Douhaerdt décéda, fort oublié déjà, en 1954 à Bruxelles. Il habita à Uccle de 1908 à 1919, dans l'avenue des Sept Bonniers, au n° 38 d'abord, au n° 44 ensuite.

Il peignit, conçut nombre d'affiches, mais il fut avant tout lithographe. En 1986, le Cultuurraad d'Uccle lui consacra une exposition à la Candelaershuys. Parmi les nombreux textes sur cet artiste, recueillis par M. Van Kalk, nous extrayons les lign suivantes qui sont dues à Sander Pierron et qui proviennent de sa magistrale " Histoire illustrée de la forêt de Soignes ".

" Aux limites occidentales de Soignes travaille également le lithographe Arthur Doehaerdt (né à Saint-Gilles-lez-Bruxelles le 5 juillet 1871), dont l'oeuvre nombreux, superbe et original est une sorte d'hymne consacré non seulement à la région que recouvraient jadis les taillis de la Heeghde, mais à quelques-unes des plus profondes sengles de la sylve. En d'admirables estampes, les unes très grandes et d'un caractère synthétique, les autres petites et savoureuses comme des croquis, il a interprété tout ce pays de la rive droite de la Senne du haut des collines duquel on découvre les lisières de l'antique forêt et où, çà et là, des bosquets sont comme des ilôts de verdure que les défricheurs du dix-huitième siècle y ont laissé subsister. De Forest à Linkebeek, par Uccle, Droogenbosch et Ruysbroeck, Doehaerdt décrit l'ancienne contrée sonienne, ses villages, ses hameaux, ses routes, ses chemins, en autant de pages dont chacune résume, semble-t-il, le pittoresque un peu heurté de ces sites que l'artiste sent et comprend avec une âme assez mélancolique et transpose avec une certaine âpreté qui ajoute à la grandeur expressive de ses planches. Il appelle ces régions préférées les Campagnes angoissées; elles furent, en effet, le théâtre d'événements graves ou terribles dont le sol paraît garder une sorte de frémissement... Longtemps, pour rendre fécondes ces terres auparavant plantées d'arbres, les hommes durent hanhanner sur elles et aujourd'hui , encore, y vivent de petits cultivateurs dont la vie est demeurée rude.

Ce n'est pas uniquement la nature pittoresque que Doehaerdt copie, dont il dégage les lignes essentielles, dont il évoque l'émotion spéciale et permanente; il lui plaît d'y situer les individus qui la peuplent et il associe leur plastique active et individuelle avec la forme immuable et générale des sites ...

Cet art atteint une haute valeur plastique et émotive dans ces grandes planches intitulées: Comme autrefois, la Campagne lépreuse, au long du Ruisseau, l'Humus, la Campagne agonisante, les Fumées, le Vent dans les Blés, le Hameau, le Soir dans les Saulaies, Saules au fond des Prés, et qui fixent la physionomie des coins les plus curieux des hameaux de Neerstalle, de Saint-Job, de Calevoet, de Verrewinkel ... Il y a plus d'intimisme, plus de luminosité, plus de couleur aussi, des plans plus nuancés et plus justes dans les petites lithographies, d'une tech-

../...

nique si libre, d'un tracé gras qui leur conserve l'aspect primesautier et le charme irrésistible de prestes annotations; notamment cette Maison borgne de Saint-Job et la Petite-Espinette, une vue prise à la corne du bois à l'heure grise du crépuscule, qui émousse la masse des arbres et rend les choses moëlleuses sous le ciel livide, et ces paysages de Saint-Job et aussi de Verrewinkel: Le Chemin des Puits, Coin pauvre, Vieilles Maisons, la Route et Lisière.

Parfois l'artiste avance dans la forêt, pour dessiner, nous dirions volontiers pour construire au sommet de la colline d'Auderghem la vieille chapelle Sainte-Anne, dans son délicieux délaissement, avant sa restauration, avec son escalier de pierre aux degrés disjoints et moussus; parfois il pénètre au coeur même de la futaie pour traduire, avec une poésie inaccoutumée, un Soir à l'Etang de Groenendael. Et parfois encore il observe ceux qui vivent de la forêt et la ravagent, marchands et marchandes de bois du pays de Rhode-Saint-Genèse qui, sur leurs brouettes, viennent vendre à Bruxelles des sacs d'éclats acquis d'une façon pas toujours licite ... Arthur Doehaerdt nous les montre, par exemple, à l'aube d'un jour pluvieux et triste, traversant une venelle d'Uccle, à la file, femmes et hommes, tirant et poussant leurs petits véhicules surchargés; pauvres hères dont on aurait pitié si l'on ne savait qu'ils subsistent aux dépens de la forêt, qu'ils la pillent et l'endommagent sans cesse en y coupant des arbres par centaines; population sans race, ni wallonne ni flamande, écume de deux peuples rejetée à la frontière linguistique par la marée sociale, et dont l'incorrigible malveillance et la récidive obstinée écartent du coeur généreux la sympathie qu'éveillent en nous les infortunes des vrais pauvres."

TYPES DE SAINT-JOB.

Mieleke Jaco.

Ce brave homme arpentait les rues de Saint-Job et avait un malin plaisir à faire sursauter les passants (et particulièrement les ... passantes !). Il avait toujours en poche un petit chien en métal qui émettait une sorte d'aboiement lorsqu'on appuyait sur une poire en caoutchouc.

Mieleke guettait ses victimes, s'en approchait subrepticement et faisait aboyer son petit chien sous le nez ou dans le dos du passant. Il se réjouissait particulièrement lorsque cet aboiement provoquait un cri de surprise ou d'effroi. En riant, il disait alors: " Maintenant, je t'ai fait peur, hein ! " (en patois flamand comme il se doit).

Les habitué(e)s jouaient le jeu et feignaient une grande frayeur, ce qui avait le don de ravir Mieleke...

Très pieux, il ne manquait jamais l'office dominical. Entré dans l'église, il se plantait devant le bénitier de droite, y plongeait profondément la main (et gare aux éclaboussures !) et se signait à répétition, en barbotant inlassablement dans l'eau bénite. Cette opération prenait un temps suffisamment long pour embouteiller toute l'entrée de l'église. Mais les fidèles connaissaient leur paroissien et faisaient la queue avec patience ou utilisaient l'autre bénitier, à gauche.

Posté sur le pont du chemin de fer, Mieleke guettait le passage des trains et notamment des interminables convois de marchandises amenant le charbon de Wallonie ou emportant le minerai venant du port d'Anvers. Pendant tout le passage du convoi (et quelle qu'en était la longueur), Mieleke se signait sans arrêt. Lui ayant posé la question " Pourquoi fais-tu cela, Mieleke , il n'y a quand même pas de voyageurs dans ces trains ? " " Mais pour prévenir les accidents, voyons ! "

La maison de Mieleke avait un jardin contigu aux courts de tennis de " Bonne Compagnie ". Il arrivait fréquemment que des balles passent par dessus la clôture pour atterrir dans le jardin de Mieleke. Il les ramassait aussitôt et les enfermait dans un grand coffre ... qu'il n'a jamais voulu montrer à personne !. Il suffisait de lui poser la question: " Hoeveul eder al, Mieleke ? " (Combien en as-tu déjà, Emile ?) pour que la réponse fuse aussitôt: 245, 312, 435 ... Une belle collection !

Mieleke, esprit simple, au langage lent, voire pénible, était particulièrement doué pour l'arithmétique: son décompte des balles de tennis , jamais pris en défaut, en témoigne. Chargé de faire les achats pour les siens, il remettait sa liste au commerçant (il convenait de ne rien oublier) et ce dernier y inscrivait au crayon les prix au fur et à mesure. Sitôt le dernier poste inscrit, Mieleke qui voyait cependant la colonne de chiffres à l'envers, disait aussitôt: " Dat es zoeveul " (Cela fait autant) et son addition était chaque fois aussi rapide qu'infaillible .

Louis WARZÉE

UKKELSE FOLKLORE

GREEF VAN HALFVASTEN. (1)

Traditie getrouw gaven de peter en de meter aan hun doopkind een Sinte Greef, dat was een mannetje in koekendeeg, sommigen met een schildje (patacons) ook een haantje in rood suiker op een stokje snoep en fruit.

De grote mensen vierde ook de greef. Jongelingen gaven aan hun verloofde een greef in speculoos. Een afgeweze vrijer gaf een greef in grof roggebrood of een in plijster die dan gauw wegstopte of vernietigde om zich niet belachelijk te maken.

DE GROTEN ZONGEN VOOR DE KINDEREN OP DE VOORAVOND:

" Kinderkens, hangt uw korfken uit
Ik heb wat nieuws vernomen
Dat de greef
Uw neef
Die zal morgen komen "

DE DAG ZELFS VAN SINTE GREEF ZONGEN ZE.

" Wat heeft de greef al meegebracht ?
Vijgen en rozijnen
Koek en tes,
Een haantje op en stokje "

ONTSTAAN EN LEGENDEN.

Volgens een van de legendes zou het de inkarnatie zijn van LODEWIJK VAN MALE , die samen met zijn gemalin op 12 maart 1338 zijn blijde intreden deed te ANTWERPEN. Bij deze gelegenheid werden snuisterijen en geschenken onder de kinderen uitgedeeld.

Het was de gewoonte in die tijd van de landgraven dat zij rond halfvasten de huur gingen of lieten ophalen van hun boerderijen en landerijen. Sommigen graven gaven een geschenk aan hun huurlingen. Volgens PETERS zou het inhalen zijn van de zomergraaf.

In West Vlaanderen zong men.

Mijnheer de Greef rijdt door de straten
Met zijn slimme knechten
Men ziet ze in de huizen gaan, enz.

Een hantje op een stokje was een traditionele gift van de peter en de meter aan hun doopkind op Sinte Greef (Heist op den Berg) Zo een haantje werd aan de kerk verkocht (Ons Heem).

../...

(1) Zie ook Ucclensia nrs. 120 en 122.

Een greef was op sommige plaatsen een paardje van witte deeg op een stokje gestoken en schrijlings daarop een mannetje met pluimpje op zijn hoed.

Ook in frans Vlaanderen kende men dergelijke gebruiken. De viering van halfvasten krijgt daar echter een heel andere betekenis, als slotfeest van de winter. Men verbrande de winter onder de vorm van een stromen en haalde daarna feestelijk de lente in met een stroman met lover getooid.

De greef van halfvasten zal voorzeker nader verwant zijn met zulk symbolische graaf dan met de Antwerpse landgraaf.

Robert BOSCHLOOS.

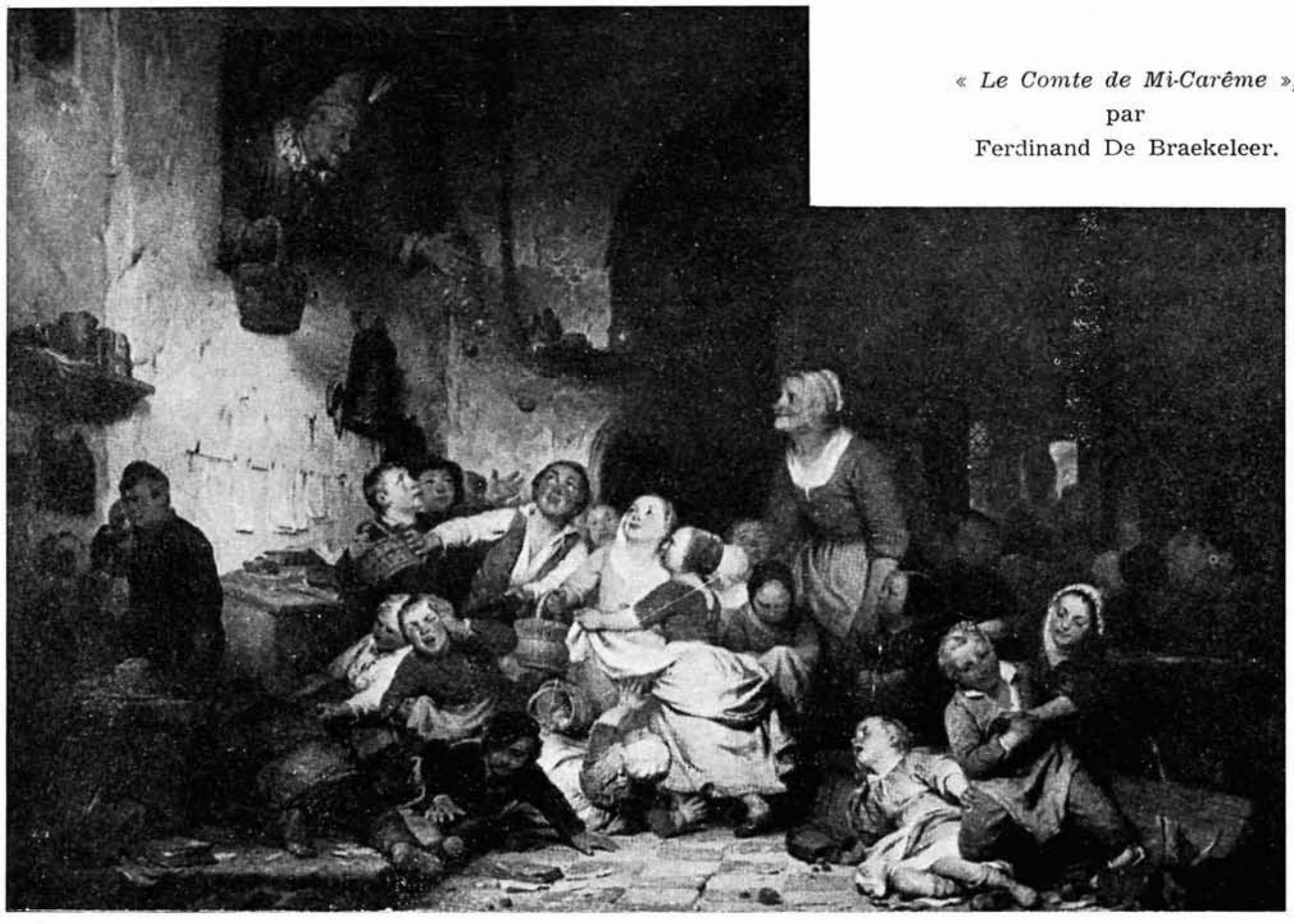

« *Le Comte de Mi-Carême* »,
par
Ferdinand De Braekeleer.

CHEMINS ET SENTIERS PIETONNIERS - LE CRABBEGAT.

Parmi les chemins et sentiers piétonniers d'Uccle, le Crabbegat est sans doute l'un des plus célèbres.Si nous en parlons ici, c'est parce qu'il est à nouveau dans un état inquiètant.

On a beaucoup discouru sur l'étymologie de " Crabbegat ". " Gat " a bien sûr le sens de " passage ", mais qu'en est-il du terme " crabbe " que l'on retrouve d'ailleurs dans " Zeecrabbe " et dans " Crabbenberg ", autres toponymes ucclois ?

Selon Van Loey (1), la première mention dans des textes d'archives de " Crabbegat " ne date que de 1742. Par contre on trouve la mention " Crabbenberg " dès 1245, le Crabbegat étant le chemin qui mène au Crabbenberg. Mais que viennent faire les crabes ou les crabes de mer dans la toponymie uccloise ?

Alphonse Wauters (2) expliqua la chose par de nombreux fossiles et notamment les fossiles de crabes (!) que recèle le sous-sol ucclois.

Mais en fait on retrouve le terme " crabbe " dans de nombreux lieux-dits de notre pays et plus spécialement dans les provinces d'Anvers et de Flandre Orientale Selon Van Loey (1) Uccle aurait été colonisé par des groupes de Francs Saliens. Ceux-ci s'installèrent dans le pays de Waes au IVe/Ve siècle, puis avancèrent vers le Sud pour atteindre le Brabant à la fin du VIe siècle. Ils auraient, ce faisant, repris pour leurs nouvelles installations des dénominations des lieux qu'ils venaient de quitter.

Le Crabbegat constituait jadis la voie la plus usuelle pour se rendre d'Uccle-Centre à Carloo (aujourd'hui Saint-Job). On empruntait, depuis le dessus du Crabbegat, un tronçon de l'actuelle avenue Kamerdelle, l'avenue François Folie (Lijkweg), puis l'on rejoignait l'actuelle rue de la Pêcherie (Kerckewegh), par un tronçon supprimé en 1933 au Nord de l'avenue Carsoel et en 1937 au Sud de cette avenue, et dont la rue Baron Perelman constitue encore un vestige.

A l'atlas des chemins vicinaux, le chemin allant de " l'église d'Uccle au hameau de Saint-Job " porte le n° 11. Il a une longueur totale de 2543m et une largeur de 3,3m. Son entretien incombe à la commune.

En 1932 déjà le classement du Crabbegat avait été demandé mais ce classement n'aboutit pas.

Une nouvelle demande, comportant le classement comme monument du " Vieux Cornet " (Hof ten Horen) et du chemin du Crabbegat comme site fut introduite en 1960 par les habitants du quartier.

Pour des raisons que nous ignorons, le traitement de ce dossier fut bloqué en 1961. Il fut repris en 1972 suite à une nouvelle demande émanant du Collège des Bourgmestre et Echevins d'Uccle.

A la suite de cette démarche, le Vieux Cornet fut classé comme monument en 1973. Par contre le classement comme site ne devait aboutir qu'en 1989, après de nouveaux rappels du collège en 1974, 1975 et 1985. Il a donc fallu 29 ans pour traiter ce classement signe tangible du disfonctionnement de nos institutions avant les dernières réformes.

../...

Et pourtant les raisons justifiant ce classement étaient largement fondées. Ce chemin constitue tout d'abord l'un des chemins creux les plus typiques de l'agglomération bruxelloise.

Nous reprenons à feu le professeur Vleminck les considérations suivantes sur ce type de chemin:

" Un chemin creux est la résultante de l'érosion du terrain par le ravinement des eaux de ruissellement. Cette origine naturelle lui confère une allure toute différente de celle des tranchées artificielles, creusées pour le passage d'une route. Contrairement à celles-ci, dont le trajet est rectiligne, celui du chemin creux est capricieux et dû a la résistance plus ou moins grande des matériaux que les eaux de ruissellement rencontrent sur leur passage. De plus - et ceci est plus caractéristique encore - les berges d'un chemin creux présentent leur maximum de hauteur au fond de la vallée, où l'érosion exerce sa plus grande puissance, tandis que celles des tranchées artificielles sont d'autant plus élevées qu'on se rapproche davantage du sommet de la colline.

La végétation des berges d'un chemin creux présente un aspect spécial et tout-à-fait curieux. La diversité des conditions d'existence, habitat, éclairement, orientation, nature du substratum, degré hygrométrique de l'air ambiant, crée de multiples climats biologiques locaux et particuliers qui déterminent la présence, sur un espace très restreint, d'une faune et d'une flore - surtout d'une flore cryptogamique - très variées et très riches.

L'aspect que prennent les arbres qui croisent en bordure des chemins creux, confère au site une allure originale qui attire les artistes et les touristes. Les racines de ces arbres, finalement mises à nu par l'érosion, réagissent à cette action en se soudant les unes aux autres et en constituant une espèce de treillis très caractéristique qui, tout en consolidant le bord du ravin et en formant une solide base de résistance à l'arbre lui-même, donne, au talus, une tournure spéciale qu'on ne rencontre nulle part ailleurs.

Il est donc particulièrement intéressant, du point de vue scientifique, de conserver au sein d'une agglomération où tout est artificiel, un spécimen de ces formations naturelles d'un grand intérêt et dont le Crabbegat est, aujourd'hui, le seul exemple dans l'agglomération bruxelloise . "

Les raisons historiques justifiant le classement ne manquent pas non plus et se fondent principalement sur le voisinage du Hof ten Horen, appelé aussi " le Cornet " ou le " Vieux Cornet ". L'origine de ce domaine reste obscure. On sait qu'il était chargé, sous l'Ancien Régime, d'un cens au profit des seigneurs de Duyst, et d'un cens au profit du Consistoire de la Trompe, tribunal chargé de juger les affaires relatives à la chasse en forêt de Soignes. J. Verbesselt (3) émet l'hypothèse que le " Hof ten Horen " aurait été initialement un " jachthof " ou un centre de la vênerie ducale à Uccle.

Enfin des motifs folkloriques et littéraires ont également pu être invoqués.

En effet, le Crabbegat et l'auberge du Vieux Cornet restent liés à la naissance d' " Uccle Centre d'Art ", association qui joua et joue encore un grand role dans la vie artistique uccloise.

../...

C'est à l'auberge du Cornet (ou hotellerie de la Trompe) que se réunissaient les " Frères de la Bonne Trogne " que Charles De Coster met en scène dans l'une de ses " Légendes Flamandes ". Une plaque apposée en face du Vieux Cornet par l'association précitée, en 1927, rappelle qu'en cet endroit " Thyl Ulenspiegel, le héros de Charles De Coster, fit la rencontre des femmes archères d'Uccle et des frères de la bonne trogne ".

Nous disions que le Crabbegat se trouvait dans un état inquiètant. En effet, ces dernières années, sous la pression des riverains, de nombreux hêtres ont été abattus, d'autres ont été renversés par les tempêtes de 1990.

Aujourd'hui, les souches et les racines de ces arbres sont en voie de pourissement et ne jouent plus le rôle de soutènement que le professeur Vleminck avait si bien mis en évidence. Il en résulte une érosion importante qui est encore accentuée par la disparition du couvert végétal qu'apportaient les hêtres aujourd'hui abattus. Les pluies de novembre dernier notamment ont causé un énorme éboulement sur la rive occidentale du ravin, lequel est venu coupé le chemin qui longe le Crabbegat dans le parc du Wolvendael, au haut du talus.

Cette érosion rend l'usage du chemin malaisé et entraîne en aval des inondations à chaque gros orage, par le colmatage des avaloirs.

La Commission Royale des Monuments et Sites n'est pas favorable, nous dit-on à une intervention, et souhaite " laisser faire la nature ". Outre les inconvénients cités ci-dessus, cette politique pourrait conduire à la longue à un élargissement important du ravin, ce qui ne serait d'ailleurs pas sans inconvénients pour les propriétaires riverains.

Certes des interventions " lourdes " ne nous paraissent pas désirables ! Il ne peut être question de " bétonner " les rives du chemin ! Mais ne pourrait-on envisager d'aider quelque peu la nature à rétablir un équilibre rompu depuis peu de temps ?

Jean M. PIERRARD.

(1) A.C.H. Van Loey: " Studie over de nederlandsche plaatsnamen in de gemeenten Elsenè en Ukkel" Louvain 1931.
(2) Alphonse Wauters: Bull. de l'Acad. Royale de Belgique. Lettres - 2e série, t. XL, 1875 - p. 371.
(3) J. Verbesselt: " Het Parochiewezen in Brabant tot het einde van de 13e eeuw ". Deel XVIII - Bruxelles 1984.

GLANE DANS NOS ARCHIVES - ACTES PEU CONNUS RELATIFS A DROGENBOS.

Nous publions ci-après un certain nombre de références d'archives relatives à cette localité, que nous devons à l'obligeance de M. de Pinchart.

- - - - -

1620 - La Chambre des comptes de Brabant paye 1750 livres aux enfants de feu Messire Jean Baptiste du Bois, chevalier, seigneur de Drogenbosch, gouverneur de la ville et château de Weert, commissaire général des montres des gens de guerre du Roi Catholique, héritiers de feu Maximilien du Bois seigneur de Moorsele, aide de la Chambre de Sa Majesté, pour arriérages de pension jadis accordée en récompense de ses services (Acquits de la Chambre des comptes recueil 6862).

Le 17 février 1624 - Le Capitaine Jean Corradin, sollicite du bois blanc à la Chambre des comptes de Brabant afin de pouvoir réparer sa maison de Drogenbosch (Chambre des comptes, portefeuille 63).

Le 23 septembre 1645 - Guillaume vander Host, curé d'Uccle et de Drogenbosch délivre une attestation pour François Van Seybroeck, habitant sous Drogenbosch, près du pont de Ruysbroeck (Acquits de la Chambre des comptes, recueil 1281).

Le 15 décembre 1668 - Jean Alexandre du Bois, écuyer, seigneur de Drogenbosch passe accord avec Don Jean Gaytan de Ayala et Padilla, fils de feu Don Jean, qui était fils de Charlotte du Bois, touchant le rachat de rentes contrepannées sur la seigneurie de Drogenbosch, constituées par Philippe du Bois (Notariat général du Brabant registre 660).

Le 10 octobre 1673 - Les habitants de Drogenbosch sollicitent du Souverain huit à neuf chênes afin de rétablir le pont sur la rivière entre le village et Ruysbroeck, ledit pont ayant été détruit par les troupes du Roi de France en mai 1673 (Chambre des comptes , avis en finances, registre 417/2).

Le 2 août 1674 - Testament de Jean Alexandre du Bois, seigneur de Drogenbosch et Moorsel. Il lègue Drogenbosch à son fils Thomas François et le reste de ses biens dont le moulin à Steen et le fief de Moorsel sous St. Gertruide-Pede à ses autres enfants (Notariat général du Brabant registre 204).

Le 6 mai 1692 - Jean Alexandre du Bois de Fiennes, écuyer, habitant de Bohan au Luxembourg lève 1600 florins du Sieur Henri Loyens et donne en hypothèque sa seigneurie de Drogenbosch et le moulin " Ter Steen " sous Uccle (Chambre des tonlieux, registre 186 page 80 verso).

Le 27 septembre 1695 - Accord entre le Sieur Thomas François du Bois de Fiennes, seigneur de Drogenbosch et son frère Joseph, touchant le partage des biens indivis (Notariat général du Brabant registre 151/2).

Le 17 septembre 1696 - Joseph du Bois de Fiennes, lieutenant au Régiment du Comte de Dona, cède à son frère Thomas, seigneur de Drogenbosch et Moorsel, âgé de 34 ans, sa partie des biens hérités de leurs parents, contre payement de la somme de 1.500 florins (Notariat général du Brabant, registre 161).

Le 7 juin 1705 - François du Bois de Fiennes, seigneur de Drogenbosch, rend à bail pour neuf années à Jean La Branche, une maison et six journaux de terre près du château du lieu (Notariat général du Brabant, registre 169/2).

Le 14 novembre 1710 - Dame Barbe Jeanne Caproens douarière de François Thomas du Bois de Fiennes, seigneur de Drogenbosch, major au Régiment du Marquis de Westerloo et son fils ainé Thomas François reçoivent du Révérend Guillaume Van Reynegom prêtre, la somme de 20.000 florins et créent une rente de 1250 florins. Ils donnent en hypothèque la seigneurie de Drogenbosch St. Nicolas avec haute, moyenne et basse justice, collation de la chapellenie en l'église, un livre censal renouvellé en 1524, diverses terres et maisons sous Drogenbosch et Uccle, la brasserie nommée " Willecom " à Beersel tenue à bail par Jean Roggemans etc... biens venant d'Alexandre du Bois qui les avaient hérités de son grand-père Jean Nicolas par testament du 22 décembre 1642 passé pardevant le notaire de Witte (Chambre des tonlieux, registre 199 page 10 verso).

Le 30 janvier 1721 - La Duchesse douarière d'Arenberg, dame de Drogenbosch sollicite de la Chambre des comptes, l'autorisation d'incorporer le chemin dénommé " Bovenstraete " dans l'enclos de son château. Accord des habitants du lieu qui signent tous la demande (Chambre des comptes, portefeuille 214).

Le 27 mars 1721 - Pierre Verheylewegen habitant de Drogenbosch sollicite du Souverain quelques bois blancs afin de reconstruire sa maison nommée " Les trois mastelles ", détruite par le feu le 6 février avec tous ses effets et ceux de ses enfants. Il obtient quatre arbres (Chambre des comptes, registre 214).

Extraits des " Relations Véritables " du 15.12.1724.

Accouchement au château de Drogenbosch à une lieue et demie de la ville de Bruxelles, d'un prince la nuit de dimanche de Son Altesse la Princesse Palatine de Sultzbach, née Princesse d'Auvergne, marquise de Bergue-op-Zoom, chez sa grand-mère la Duchesse douarière d'Arenberg.

Le 3 juillet 1726 - Contrat de mariage entre Jean Baptiste du Bois de Fiennes, écuyer, veuf de Dame Marie Anne Madeleine de la Motte, fils de feu Jean Alexandre du Bois, seigneur de Drogenbosch, Moorsel, Bohain et Mambre d'une part et Demoiselle Isabelle Gabrielle Geens, fille du Sieur Pierre François Geens, seigneur de Feines et de feue Demoiselle Anne Marie Fuarin (Grand Conseil de Malines, recueil 1130/102

Le 31 août 1742 - Requête présentée à la Chambre des Comptes par Jean Joseph du Bois de Fiennes, issu de la noble famille de ce nom, fils de Thomas François, seigneur de Drogenbosch, major au régiment de cavalerie de Westerloo, mort gelé en 1709 laissant une veuve et huit enfants , afin de pouvoir obtenir l'emploi de Woutmeester de Brabant. Jean Joseph du Bois s'est engagé dans son bas âge comme volontaire dans le Régiment d'infanterie du Prince de Ligne où il a servi huit années, servant ensuite comme surveillant des bois de Sa Majesté, au gage de 300 florins l'an. (Chambre des comptes, avis en finances, registre 578/1).

Le 7 novembre 1764 - Jacques de Bue, époux de Catherine de Greef, habitant de Drogenbosch, reçoit du Sieur Paul Buelens, habitant de Bruxelles, la somme de 2000 florins à rente. Il donne en hypothèque la cense nommée " Bomgat " sous Drogenbosch, d'une superficie de trois journaux, bien lui venant par partage effectué le 23 juin 1760 (Notariat général du Brabant registre 17283).

../...

Le 25 mai 1779 - Monsieur Alexandre Joseph Grégoire Helman de Willebroeck, vend à Demoiselle Philippine Henriette Helman, sa soeur, un pré de neuf journaux sous Drogenbosch, nommé " De Cleyten ", fief de la maison d'Afflighem (Notariat général du Brabant registre 18180).

Le 25 prairial an 4 - Le citoyen Guillaume Wittouck reçoit le tiers du moulin de Drogenbosch avec ses dépendances, la prairie de trois journaux 30 verges avec le pont de l'écluse sous Ruysbroeck, la maison et jardin sur le pavé de Drogenbosch près de la Porte de Fer, tandis que la Demoiselle Isabelle Dammeville, née Wittouck reçoit la maison située au bout du pavé de Drogenbosch, joindant le chemin du bois et la rue seigneuriale, un bonnier de terre dit Claesblock, aboutissant d'un côté à la rue conduisant de Drogenbosch vers Beersel et d'autre part à la ruelle aux prairies et à la Senne; la maison et verger d'un bonnier sous Drogenbosch aboutissant à la rue nommée " Cattestraat " et à celle conduisant de Drogenbosch à Beersel; un demi bonnier de terre nommé " Hofstad "; six journaux de plantis sous Beersel, dit " Daghlenberg "; la prairie nommée " Den Travant " sous Drogenbosch, et enfin quatre bonniers de prairie sous Drogenbosch, bien acquis de l'abbaye de la Cambre par Guillaume Wittouck. L'ensemble des biens est évalué à la somme de 12.200 florins (Notariat général du Brabant, registre 16352).

- Liste des biens de l'église de Drogenbosch (Chambre des comptes de Brabant n° 46777, déclaration n° 98 aux AGR).

- Eglise de Drogenbosch, tableau " du Bois " dans Manuscrit II 2051 pages 124 et 128 à la B.R.

- Notice sur les " du Bois " de Drogenbosch (Manuscrit II 2178 à la B.R.).

Communiqué par H. de Pinchart de Liroux.

N.B. On trouvera une généalogie de la famille du Bois de Fiennes dans l'ouvrage " Orchimont et ses fiefs " par l'Abbé C.-G. Roland, réédité en 1980 par les " Editions Culture et Civilisation ".

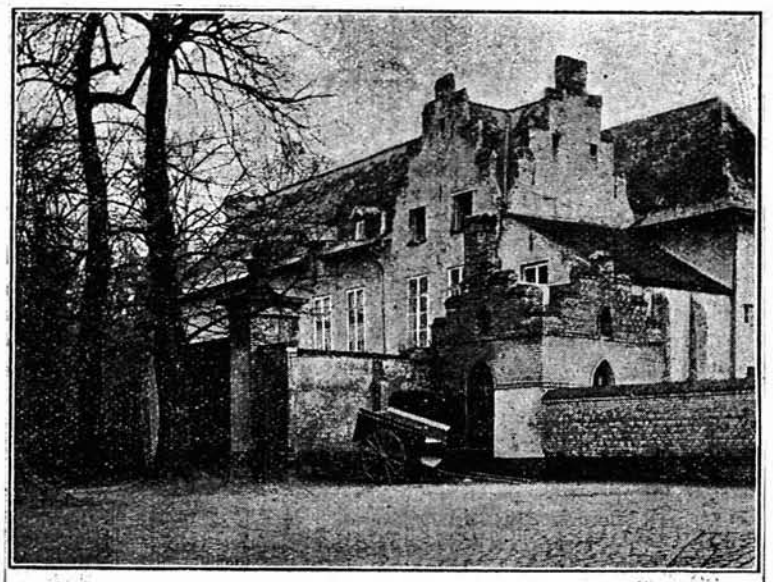

Droogenbosch. — L'ancien château seigneurial.
(Photo J. Van Parys)

LES PAGES DE RODA

DE BLADZIJDEN VAN RODA

La chasse en forêt de Soignes

Avec la pêche et la cueillette de fruits et racines sauvages, la chasse fait partie des premières activités qui ont permis à l'homme de se nourrir et donc de survivre. Mais le passage du paléolithique au néolithique accompagnant le développement de l'agriculture et de l'élevage, lui permit de produire lui-même l'essentiel de son alimentation. Sans disparaître pour autant, la chasse perdit donc progressivement de son importance.

Outre sa fonction alimentaire, ainsi atténuée, elle en remplit encore deux autres, d'ailleurs susceptibles de se combiner avec celle-ci : se débarrasser d'animaux nuisibles et offrir du plaisir aux puissants.

Ceux-ci prétendirent se réserver la pratique de la chasse, en tant que sport noble et en vertu du droit de propriété. La survie du gibier suppose en effet de vestes territoires où il puisse se nourrir et se reproduire avec une sécurité suffisante[1], ce qui devait aboutir à écarter de la chasse tous ceux qui n'étaient pas propriétaires de vastes domaines. Cette tentative de privatisation du gibier se heurta à la résistance de la masse de la population, qui prétendait chasser pour son propre compte et en fonction de ses intérêts spécifiques. Ainsi naquit la distinction fondamentale entre les formes de chasse autorisées, dont la plus spectaculaire est la chasse à courre, et celles obligatoirement discrètes parce qu'interdites, regroupées sous le nom de braconnage.

Nos sources

Jusqu'à l'époque carolingienne (VIIIe - IXe siècle), nos sources en matière de chasse sont essentiellement, d'une part, des textes littéraires dont il est parfois difficile de déterminer dans quelle mesure ils reflètent la réalité de leur temps et ne reproduisent pas simplement des poncifs hérités de l'Antiquité gréco-romaine; d'autre part, des textes juridiques dont on ne sait si leurs dispositions ont toujours été appliquées. Dans les deux cas, il est souvent difficile de cerner les aires géographiques que concernent ces textes.

A partir du XIe siècle, les documents relatifs à la chasse commencent à se diversifier mais, à l'exception de la "Donation d'Angèle"[2], il faut attendre le XIIIe siècle pour en trouver qui s'appliquent avec certitude à la forêt de Soignes. Les informations restent assez dispersées jusqu'aux XVe et XVIe siècles, lorsque les comptes des souverains et de leurs officiers, puis les archives de la Vénerie apportent des lumières moins intermittentes.

Des nombreuses représentations de chasse en forêt de Soignes nous reste l'une des plus belles : une tenture de douze pièces traditionnellement appelée "Les chasses de Maximilien", qui brosse un tableau à la fois réaliste et idéalisé des chasses en Soignes au milieu du XVIe siècle[3].

Exposition
des Douze Tapisseries Maximiliennes
aux Musées Royaux du Cinquantenaire

PRIX D'ENTRÉE : Inauguration, 20 francs.
Mardis et vendredis, 5 francs.
Dimanches, lundis, mercredis, jeudis et samedis : 1 franc.

Des conférences seront données chaque Vendredi, à 15 heures.

Première page de la notice descriptive des "Chasses de Maximilien" éditée lors de leur exposition au musée du Cinquantenaire du 18 mai au 1er juillet 1923

Les grandes chevauchées princières furent pratiquement seules à intéresser les historiens de la forêt de Soignes. La chasse alimentaire n'est évoquée que très parcimonieusement : manque de sources ou manque d'intérêt pour un problème quotidien, donc peu spectaculaire ?

Quant au braconnage, il n'est généralement abordé que pour signaler sa recrudescence en période de troubles. Des travaux récents permettent cependant d'espérer que nos connaissances dépasseront bien vite cette "révélation" qui n'a vraiment rien de fracassant.

Origines

La chasse étant la première forme d'activité économique, tout porte évidemment à croire qu'elle fut exercée depuis qu'existe la forêt de Soignes, sans qu'on puisse expliquer sous quelles formes, faute de documents autres qu'archéologiques. A la fin du XIXe siècle, un érudit prétendit cependant que les néolithiques utilisaient le réseau de rivières, ruisseaux et marais, en le complétant par des haies, pour canaliser le gibier vers les enclos qu'ils avaient construits et où il était abattu. La forêt de Soignes se serait trouvée au coeur d'un tel dispositif, qui expliquerait le nom de Bruxelles et de Louvain[4], pas moins ! Tant qu'à laisser vagabonder son imagination, pourquoi pas ?

Il existait des veneurs à l'époque carolingienne; ils étaient chargés d'approvisionner le garde-manger royal et d'organiser les chasses du monarque[5]. La première mention d'une vénerie spécifiquement brabançonne date de 1034 : les comtes de Louvain avaient déjà des chasseurs à leur service à cette date[6]. Rien ne dit qu'ils exerçaient leur activité en Soignes, bien que ce soit fort probable, en tout cas pour une partie d'entre eux. C'est d'ailleurs à Louvain que se situerait l'origine de la maison de chasse de Boitsfort, quartier général de la vénerie ducale à partir de la fin du XIIIe siècle au moins. D'après Victor Tourneur, en effet, le chenil dépendant de la Cour, établie primitivement à Louvain, était confié à la famille patricienne locale des Boutsvoord. Lorsque les ducs résidèrent plus souvent à Bruxelles, à partir du milieu du XIIIe siècle, ils auraient déplacé leurs meutes avec eux, les installant en forêt, près d'une chapelle dédiée à saint Hubert, en un endroit qu'on aurait appelé Boutsvoord par référence à cette famille si étroitement associée à l'entretien des meutes[7]. Tourneur détruit ainsi deux hypothèses : celle du baron Verhaegen[8], qui croyait que c'était le nom de la famille louvaniste qui reflétait la célébrité du hameau forestier, et celle de Sander Pierron[9], qui situait les origines de Boitsfort au XIe ou au XIIe siècle.

Boitsfort ne fut cependant pas l'unique centre de chasse en Soignes. Le château de Tervuren avait l'avantage d'offrir aux princes une résidence plus prestigieuse et tout aussi proche de la forêt. Il s'y trouvait une garenne fermée, dont subsiste encore l'admirable mur d'enceinte bâti au XVIIe siècle : réserve de gibier, et particulièrement de sangliers, très appréciée des nobles chasseurs[10]. Onze ans avant celle créée à Boitsfort, une héronnière fut construite à proximité en 1637, mais l'une et l'autre furent rapidement désaffectées, les bâtiments de Tervuren subsistant cependant jusqu'après la seconde guerre mondiale[11]. Une autre garenne fermée se trouvait près du palais de Coudenberg; elle fut transformée en parc public à la fin du XVIIIe siècle : c'est l'actuel parc de Bruxelles. Des meutes se trouvaient également à Bruxelles et à Vilvorde[12].

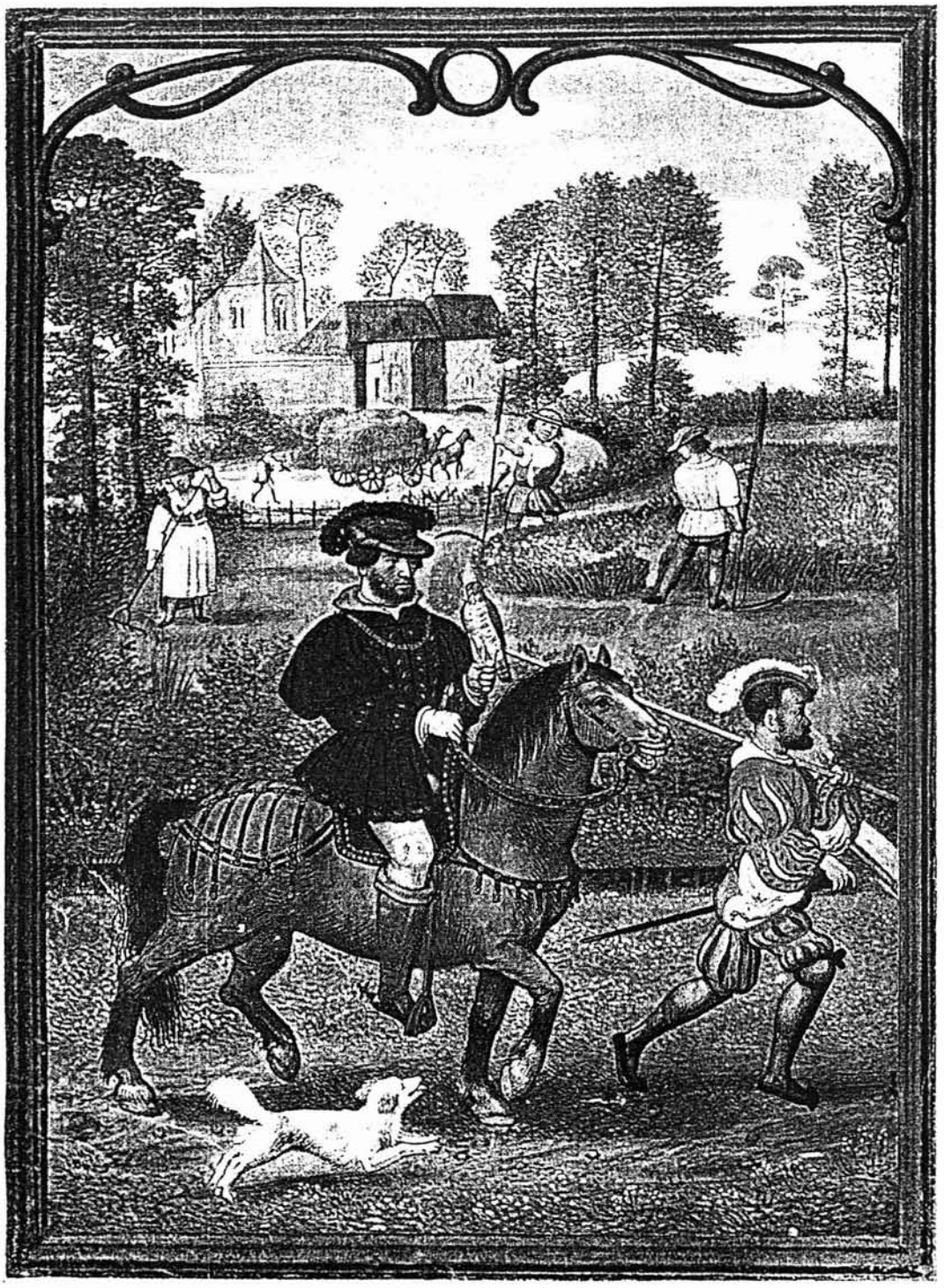

Le grand fauconnier de Brabant
d'après une miniature de Simon BENING
illustrant les Heures de Notre-Dame, dites de Hennessy
(Bruxelles, Bibl. Royale, Cab. Man.)

Le château de Trois-Fontaines, près d'Auderghem, fut aussi une maison de chasse, en même temps qu'une prison et la résidence du lieutenant du grand veneur[13].

Les officiers de la Vénerie

A partir de la fin du XIIIe siècle apparaissent des agents spécialisés de la Vénerie ducale. Le premier connu est un fauconnier, cité en 1281[14]. On en trouve trois dans l'"hôtel" d'Antoine de Bourgogne en 1407[15]. Galesloot, Verhaegen et Pierron affirment qu'un grand fauconnier apparaît sous les ducs de Bourgogne (XVe siècle), assisté de maîtres fauconniers et flanqué plus tard d'un lieutenant fauconnier. La fonction de maître fauconnier, – que Pierron confond avec celle de grand fauconnier, malgré l'avertissement prémonitoire de Galesloot, – fut exercée au XVIIe siècle par des membres de la famille Robberechts. Quant à la fonction de grand fauconnier, elle disparut à la fin du gouvernorat de Charles de Lorraine, en 1774[16].

Alors que Galesloot avait repéré un loutrier en 1426, la plus ancienne commission trouvée par Pierron date de 1572. Mais celui-ci avait trouvé la preuve de son existence avant cette date dans le tableau de Pierre Bruegel "Les chasseurs sous la neige" et dans une des miniatures du livre d'heures dit de Hennessy. La fonction du loutrier était de débarrasser cours d'eau et étangs des loutres, accusées d'être de grandes dévoreuses de poissons. Cette fonction devint honorifique au XVIIe siècle, parce que les prélats, seigneurs et villageois prenaient eux-mêmes les loutres[17].

Plusieurs autres officiers apparaissent dans nos sources jusqu'au XIVe siècle : maîtres veneurs, louvetiers, renardiers, pertriseurs, fureteurs... Ils ont souvent été confondus avec le grand veneur[18]. Un "magister venator", nommé Henri, est cité en 1294[19]. Ce n'était qu'un membre de l'"hôtel" chargé d'organiser les chasses, nommé par le duc et révocable. Il existait d'autres officiers chargés de la direction des meutes[20]. En 1399, ce maître veneur obtint en outre la responsabilité de la meute des petits chiens et la direction de la maison de Boitsfort. C'est à cette date que Dansaert situe la création de la fonction de grand veneur. Cet officier fut recruté d'abord dans des milieux assez modestes, mais Galesloot fait remarquer qu'à la fin du XIVe siècle, trois titulaires de cette fonction étaient des parents du duc, par alliance ou bâtards[21]. La famille Hinckaert parvint à se réserver la fonction à partir de 1421, mais sans que lui soit jamais définitivement reconnue l'hérédité de celle-ci. Elle avait tenté la même opération à la même époque pour l'office de maître des forêts, sans plus de succès. En effet, Charles le Téméraire nomma en 1472 le marquis de Berghes comme grand veneur à vie, ce qu isera également le cas de ses successeurs, et c'est seulement à partir de cette date que Verhaegen et Pierron peuvent à juste titre considérer les titulaires de la fonction comme de haute noblesse[22].

C'est une ordonnace d'Antoine de Bourgogne (1er janvier 1407) qui détaille l'organisation de la Vénerie : un maître veneur avec valet et deux chevaux de chasse, deux veneurs à cheval, trois valets de limiers, trois valets de meute et deux valets de lévriers. Un serviteur jouant le rôle de concierge du château de Boitsfort portait la venaison au lardier de Boitsfort ou de Bruxelles. Le receveur de la Vénerie percevait les rentes et payait les gages du personnel, qui avait aussi des revenus en nature, tels que des parts de gibier. Un lieutenant grand veneur apparaît au XVe siècle[23].

Par la suite, ces principes généraux demeurèrent, même si la quantité de personnel varia d'un règle à l'autre. Le nombre de chiens varia également avec le temps, mais on y trouvait toujours des chiens courants, de grands lévriers pour le cerf, le sanglier et le loup, des mâtins, des limiers de cerf et d'autres pour le sanglier, des terriers pour le renard et de petits chiens pour le sanglier[24].

Michel MAZIERS
(à suivre)

(1)F. GOBLET d'ALVIELLA, Histoire des bois et forêts de Belgique, t. I, Bruxelles, rééd. Culture et civilisation, 1973, pp. 369-370.
(2)N. KINDLINGER, Münsteriche Beiträge zur Geschichte Deutschlands hauptsächlich Westfalens, Münster, 1790, II, pp. 1-9.
(3)S. SCHNEEBALG-PERELMAN, Les chasses de Maximilien. Les énigmes d'un chef-d'oeuvre de la tapisserie, Bruxelles, Chabassol, 1982.
M. MAZIERS, Les "Chasses de Maximilien" et l'histoire de la forêt de Soignes, dans Avec Charles Quint en Soignes, Bruxelles, Conseil de Trois-Fontaines, 1985, I, pp. 1-5 et II, pp. 1-5.
(4)PEIGNE-DELACOURT, L'origine des noms de Bruxelles et de Louvain attribuée à d'anciens appareils de chasse à la haie, Namur, Wesmael-Charlier, 1871, 23 pp.
(5)S. PIERRON, Histoire illustrée de la forêt de Soignes, Bruxelles, Hansa, s.d., II, p. 249.
J. VERDON, Recherches sur la chasse en Occident durant le haut Moyen Age, dans Revue Belge de Philologie et d'Histoire, t. LVI, 1978, pp. 813-815.
(6)L. GALESLOOT, Recherches historiques sur la Maison de Chasse des Ducs de Brabant et de l'ancienne Cour de Bruxelles, Bruxelles - Leipzig, Kiessling, Schnée & C°, 1854, p. 61.
A. SMOLAR-MEYNAERT, La justice ducale du plat pays, des forêts et des chasses en Brabant (XIIe-XVIe siècle), dans Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles, LX, 1991, p. 49.
(7)V. TOURNEUR, Les origines de Boitsfort et la Maison des Veneurs, XIIIe siècle, dans Bulletin de l'Acad. Royale de Belgique, Cl. des Lettres et Sc. mor. et polit., 5e série, XLVIII, 1962.
(8)Baron P. VERHAEGEN, Le vieux Boitsfort, dans Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles, t. XXXIII, 1927, p. 21.
(9)S. PIERRON, op. cit., II, p. 249.
(10)F. GOBLET d'ALVIELLA, op. cit., I, p. 382.
S. PIERRON, op. cit., II, p. 220.
(11)A. WAUTERS, Histoiredes environs de Bruxelles, Bruxelles, rééd. Culture et civilisation, 1973, 9 A, p. 221.
S. PIERRON, op. cit., II, pp. 257-258 et 334.
(12)L. GALESLOOT, op. cit., pp. 144-145.
S. PIERRON, op. cit., II, p. 293.
(13)L. GALESLOOT, op. cit., p. 62.
A. WAUTERS, op. cit., 9 A, p. 221.
A. MAES, Trois-Fontaines. Une maison de chasse ducale en forêt de Soignes, Bruxelles, Malvaux 1976, 40 pp.
A. SMOLAR-MEYNAERT, op. cit., pp. 136-138.
(14)A. SMOLAR-MEYNAERT, op. cit., p. 49.
(15)L. GALESLOOT, op. cit., p. 189.
P. KAUCH, L'organisation et le contrôle financier de l'hôtel d'Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, dans Revue Belge de Philologie et d'Histoire, XXIV, 1945, p. 199.
(16)L. GALESLOOT, op. cit., pp. 189-203.
A. WAUTERS, op. cit., 9 A, p. 233.
S. PIERRON, op. cit., II, pp. 241-242 et 329-334.
(17)L. GALESLOOT, op. cit., pp. 205-207.
S. PIERRON, op. cit., II, pp. 337-340.
(18)L. GALESLOOT, op. cit., pp. 205-209.
A. SMOLAR-MEYNAERT, op. cit., p. 51.

(19)J. SMIT, Het brabantsche jachtrecht vòòr de regering van Karel den Stouten, Amsterdam, Van Langenheysen, 1911, p. 189.
M. VAN HAEGENDOREN & M. SABBE, Inventaire des archives de la Vénerie du Brabant et du Consistoire de la Trompe, Bruxelles, Archives Générales du Royaume, 1932, p. 3.
S. PIERRON, op. cit., II, p. 259.
A. SMOLAR-MEYNAERT, op. cit., p. 50.
(20)A. SMOLAR-MEYNAERT, op. cit., p. 51.
(21)L. GALESLOOT, op. cit., pp. 71-73.
A. WAUTERS, op. cit., 9 A, p. 230.
A. DANSAERT, op. cit., p. 13.
A. SMOLAR-MEYNAERT, op. cit., p. 51.
(22)L. GALESLOOT, op. cit., pp. 70 et 214.
P. KAUCH, L'administration et le contrôle des finances du duché de Brabant (1404-1467), Université Libre de Bruxelles, thèse de doctorat dactylographiée, p. 46.
S. PIERRON, op. cit., II, p. 260.
A. SMOLAR-MEYNAERT, op. cit., pp. 50, 66, 80-81.
(23)L. GALESLOOT, op. cit., pp. 62, 73-84.
Baron P. VERHAEGEN, op. cit., p. 70.
S. PIERRON, op. cit., II pp. 228-230, 277, 291-304.
A. SMOLAR-MEYNAERT, op. cit., pp. 96-99.
(24)L. GALESLOOT, op. cit., pp. 94-95.
S. PIERRON, op. cit., II, pp. 217-219.

BARAK nr. 30

(vervolg)

(Tijdens W.O. Iwerden Jan en Janneke naar Holzminden (Duitsland) gestuurd omdat zij hadden geprobeerd uit België te vluchten om zich bij het Belgische leger te melden. In het vorige nummer van Ucclensia was er sprake van een twist met een Rus).

Pattaten eten

Op die zelfde plaats heb ik nog enkele fratsen uitgehaald, het was juist het tydstip dat men de aardappelen plantte, en zoo ongeveer vyfhonderd meters van de plaats waar we byeen kwamen om te middagmalen stond een karrevracht met pattaten, en de boeren waren huiswaarts gekeerd. O ! wat een schoone gelegenheid om wat mondvoorraad op te doen, maar hoe er ongezien bykomen ? Als de "posten" my zoo ver zouden zien verwyderen, zouden ze natuurlyk denken dat ik wou "ausrücken" en zouden ze niet gewacht hebben my enkele kogels na te sturen, en het is niet geraadzaam om zich als doelpunt van een dozyn geweermonden bloot te stellen. Dus oppassen was de boodschap, nog eens gewikt en gewogen en dan het maar gewaagd, we waren een vyftigtal meters van den stroom (den Wezer), dus daar stilletjes op af en dat ging goed eens daar daalde ik ietwat de beddind af tot ik niet meer kon gezien worden en dan zoo vlug mogelyk naar den wagen. En op zyn hoogte gekomen er stoutweg op af myn veldzakje zoo ongeveer vyf kilo's tot barsten toe te vullen was 't werk van een oogenblik. Gauw myn buit aan de Wezer verstopt en nog eens terug en zoo had ik tien kilo's pattaten en ik was al verheugd om

dien buit buit, maar men had myn afwezigheid opgemerkt, en dat was nogal iets enig durfde niet uit de Wezer te voorschyn komen uit schrik dat ze zouden geschoten hebben. Gelukkig kwamen er een paar "posten" naar den stroom, en daar ik nogal by de hand was, gebaarde ik my dat ik aan een natturlyke behoefte moest voldoen zoodat de "posten" die my heel dicht genadert waren er om moesten lachen, want ik deed alsof ik my erg verschrok. Maar ik moest toch een gepeperde saus in ontvangst nemen.

Achter een vis lopen

En als ik op den boord van stroom gekomen was, dus by de "posten", zag ik opeens dat er een dikke visch op zyn rug stroomafwaarts kwam gedreven en ik riep "Poste, 'n visch ! Mag ik hem pakken ?". En zonder hat antwoord af te wachten liep ik naar beneden, stelde my zoo op om hem in 't voorbydryven te kunnen snappen, en daar was hy nog 'n meter... En poef ! Ik plofte my tot aan myn elleboog in 't water. O wee ! In de plaats van hem vast te hebben, dook hy onder water enig was hem kwyt, myn hand was veel te klein om hem by zyn gliberige buik te kunnen pakken en eer ik van myne ontgoocheling bekomen was, zag ik hem enkele meters verder terug boven water komen, net als om met my te spotten. En dan moest ik hem tot myn spyt verder zien dryven. De "poste" zegde dan : "Nu maar rap naar den arbeid", waaraan dan zoo spoedig mogelyk gehoorzaamde. De kwestie was immers hen zoo spoedig mogelyk van de plaats waar myn buit verborgen was te verwyderen.

Terug met de pattaten

De Witte die natuurlyk van den tocht op de hoogte was, vroeg seffens wat er gebeurd was en hy kon er maar niet uit wys worden dat ik zoo nat was. Ik stelde hem rap op de hoogte. "En de pattaten, Janneke ? Ik heb u immers aan de kar gezien". "Ja, Jef, en ze liggen ginder aan de Wezer". "Ge gaat ze daar toch zeker niet laten liggen ?". "Bylangen niet, maar het is geraadzamer dat gy ze gaat halen".

De Witte wou er direkt naartoe, maar ik zegde hem ze daar maar te laten liggen tot tegen den avond en dan te vragen van te mogen "austreden" en ze dan meede te brengen. Dat was veel voorzichtiger in geval dat de boeren mochten bemerken dat ze wat kwyt waren, waarvan dat ze natuurlyk de gevangenen zouden beschuldigd hebben. En het onderzoek zou niet uitblyven, en het was veel beter dat ze niets vonden. Alles ging goed en 's avonds hadden wy een goede maaltyd van gebraden pattaatjes, en nochtansch we werden iederen avond afgetast, maar ze vonden niet gauw iets. Dat gebeurde heel eenvoudig zoo : we stonden op twee ryen achter elkander en als de Duitscher die met dat werk gelast was zoo ongeveer in de helft van zyn werk was, maakten de mannen zoo een beweging van op zyn gebuur te vallen die dan op zyn beurt op den Duitscher viel, die dan woest opsprong en begon te schelden en te tieren, en dat was het gewenschte oogenblik. De afgetaste jongens namen dan bereidwillig het te smokkelen zakje over en den truk was klaar. En als de Duitscher klaar was, schreeuwde hy "Laus Vorwarts" en dan stoven we vierklauwers het kamp binnen, en de Duitscher lachte dan met ons omdat we zoo liepen om weg te komen, en hy was zoo fier als een pauw omdat we zoo bang van hem waren, en begon dan met de volgende ploeg waar 't zelfde trukje gespeeld werd als er iets binnen te smokkelen was.

J. VANDEN BROUCK.

(wordt vervolgd)